

INTERPELLATION

**du député (suppl.) Aron Pfammatter, CVPO, Beatrice Kalbermatten (suppl.), CVPO, et cosignataires concernant: «nouveau départ» pour l'Hôpital du Valais? (15.06.2012)
1.240**

Dans des prises de position datées du 17 février 2012, les médecins-cadre et les cadres des soins du Centre hospitalier du Haut-Valais se sont adressés au président du conseil d'administration de l'Hôpital du Valais. Les souhaits et les positions qu'ils y expriment démontrent clairement quels sont les moyens nécessaires pour rendre l'Hôpital du Valais plus fort à l'avenir. Les étapes d'un soi-disant «nouveau départ» annoncées dans les médias et déjà partiellement mises en pratique n'ont en aucun cas calmé la situation dans le Haut-Valais, bien au contraire. Les collaborateurs du centre hospitalier, et avec eux toute la population, sont soucieux du développement futur de leur centre hospitalier.

Conclusion:

Le Conseil d'Etat est prié par la présente de répondre aux questions suivantes:

1. La centralisation de l'Hôpital Valais est-elle réellement en marche, avant même que les bases légales (nouvelle loi sur la santé) ne soient prêtes?
2. Comment vous positionnez-vous par rapport à l'action ferme du nouveau président du conseil d'administration de congédier immédiatement la direction générale?
3. Selon le nouveau président du conseil d'administration, l'Hôpital du Valais aura une nouvelle structure axée sur l'avenir. Comment définissez-vous la structure actuelle?
4. En quoi consistent exactement les mandats en cours de la Fédération Hospitalière de France, quelle est leur durée, d'autres mandats sont-ils encore prévus et combien tout cela a-t-il coûté?

Sion, le 15 juin 2012
(11h40)

Aron Pfammatter, député (suppl.) CVPO
Beatrice Kalbermatten, députée (suppl.) CVPO
et cosignataires